

## SÉANCE SPÉCIALE DU 4 septembre 2019

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 4 septembre 2019 à 21 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée Saint-Pierre  
District No 2 - Madame Anabel Vachon  
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard  
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme  
District No 5 - Monsieur Marco Bernard  
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 21 h avec un mot de bienvenue.

**2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Considérant que tous les élus sont présents et renoncent à l'avis de convocation, ladite séance peut avoir lieu conformément à la loi.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Appui à la demande de M. Jean-Yves Vachon à la CPTAQ
4. Prochaine séance
5. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

19-09-7442

**ADOPTÉ**

**4. Appui à la demande de M. Jean-Yves Vachon à la CPTAQ**

ATTENDU QUE M. Jean-Yves Vachon et de Mme Carole Lessard présentent une demande à la CPTAQ dans le but d'obtenir

l'autorisation de laisser leur roulotte de parc sur leur terrain situé sur l'Ancienne route un à East Broughton;

ATTENDU QUE le lot visé par cette demande est situé en zone agricole et qu'une autorisation est demandée pour un usage autre que l'agriculture;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande porte le numéro 5 554 407 du Cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande porte le numéro matricule 6120-12-7815 de la Municipalité d'East Broughton;

ATTENDU QUE cette demande n'aura pas d'effet négatif sur l'exploitation agricole, le lieu étant constitué essentiellement de cap et est impropre à la culture;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des Conseillers d'appuyer la demande, de M. Jean-Yves Vachon et de Mme Carole Lessard, à la CPTAQ dont le but est d'obtenir l'autorisation de laisser leur roulotte de parc sur leur terrain situé sur l'Ancienne Route un à East Broughton;

19-09-7443

ADOPTÉ

5. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 9 septembre à 19 h 30.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 15.

19-09-7444

ADOPTÉ

---

François Baril, maire

---

Manon Vachon, directrice générale et  
secr. trésorière